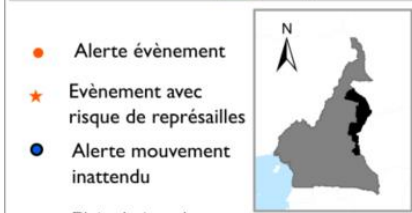
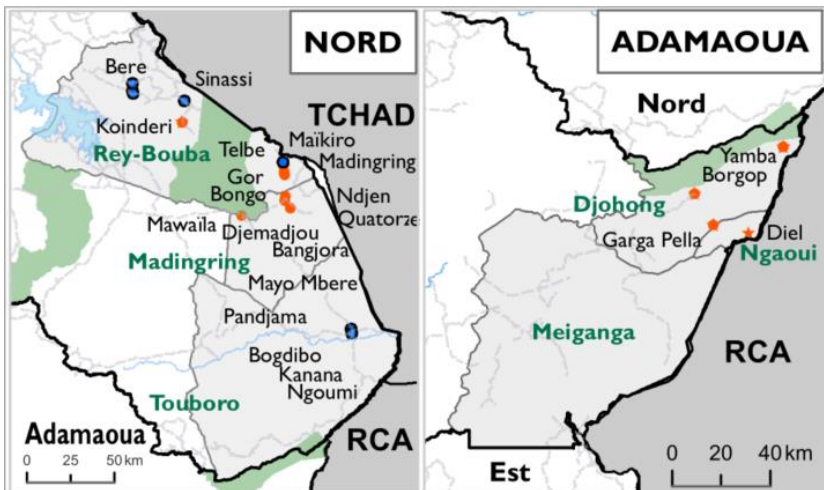


**209  
ALERTES**

**170 alertes événements  
39 alertes prévention  
(mouvements inattendus ou massifs)**



- Alerte événement
- ★ Evènement avec risque de représailles
- Alerte mouvement inattendu
- Piste de transhumance
- Limite régionale
- Arrondissement concerné

Les coordonnées de quatorze (14) villages de la région de l'Adamaoua ne sont pas encore disponibles et ne sont donc pas représentées sur la carte.

Note: Cette carte n'est fournie qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur cette carte peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Les coordonnées géographiques ont été collectées durant les évaluations sur le terrain.

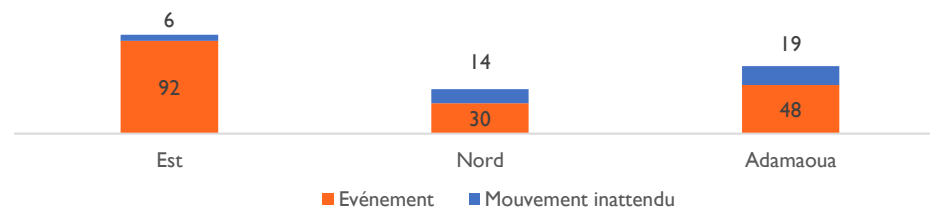
Les conflits agro-pastoraux liés à la transhumance, pratique ancestrale au Cameroun et dans la sous-région, et à l'utilisation des ressources naturelles, qui sont de plus en plus rares, sont devenus une cause d'insécurité majeure aux frontières avec le Tchad et la République centrafricaine.

L'outil de suivi des mouvements de transhumance (*Transhumance Tracking Tool - TTT*) mis en place depuis Août 2020 dans les régions de l'Est, de l'Adamaoua et du Nord, permet de comprendre les dynamiques liées à la transhumance transfrontalière avec le Tchad et la République Centrafricaine. Le TTT combine trois composantes : l'alerte, la cartographie et le comptage.

Le système d'alerte a pour objectif de recenser les mouvements inattendus de bétail et conflits ou catastrophes naturelles liés à l'utilisation des ressources naturelles et aux pratiques agro-pastorales dans la région, de comprendre les modes de résolution de conflits existants et d'informer les autorités compétentes, dans l'objectif de réduire les tensions dans les trois régions d'intervention. Ce système permet de recenser les alertes liées à un **événement conflictuel** ou un **désastre (alerte événement)** ou à un **mouvement massif ou inattendu de bétail (alerte prévention)** qui pourrait provoquer un conflit. Ce rapport détaille les données de l'outil d'alerte pendant le mois de mai 2021.

### ALERTES

#### RÉPARTITION DES ALERTES PAR RÉGION



Entre le **1<sup>er</sup>** et le **31 mai 2021**, 209 alertes ont été reçues, dont 81 pour cent d'alertes événements et 19 pour cent d'alertes prévention.

Sur les 170 événements conflictuels, 70 n'ont pas été résolus et 77 présentent encore des risques de représailles, notamment dans les arrondissements de **Kette, Ouli, Garoua Boulai** (Est), **Meiganga, Ngaoui, Djohong** (Adamaoua).

En période de transhumance, 39 mouvements dont 28 massifs, comptabilisant **17 242 bêtes accompagnées de 254 personnes** ont été recensées risquant de provoquer des conflits agro-pastoraux. Ils se composent de **21 mouvements de transhumance nationale**, notamment dans la région du Nord, **18 mouvements de transhumance transnationale** de la RCA vers le Tchad, du Cameroun vers le Congo et la RCA, de la RCA, du Tchad et du Nigeria vers le Cameroun.

### RISQUES

- 70** Événements non résolus
- 77** Événements présentant des risques de représailles
- 6** Événements ayant causé des blessés ou morts
- 6** Événements ayant entraîné des déplacements
- 39** Mouvements inattendus risquant de provoquer un conflit

Les alertes événements reçues sont en très grande majorité des cas de conflit agro-pastoral (84%) survenus en raison des dégâts des champs provoqués par le bétail (dans 98% des conflits), l'inaccessibilité (14%) ou la non-utilisation (10%) des pistes de transhumance, les conflits autour de l'exploitation des ressources naturelles (8%) ou le vol de bétail (8%). Ces conflits impliquent en grande majorité les éleveurs et agriculteurs camerounais, mais aussi les bergers et les groupes pastoraux en transhumance transnationale, notamment de nationalité tchadienne. Le manque de balisage des pistes et le manque d'espace de pâture ou leur utilisation à des fins agricoles provoquent régulièrement la sortie des troupeaux et les destructions agricoles. Soixante-dix-sept événements pourraient encore présenter des risques de représailles et des actions de mitigation comme le dialogue communautaire (92%), la restauration des espaces pastoraux (30%) ou la plantation de culture fourragère (10%), l'appui au développement d'activités génératrices de revenu (AGR, 32%), la réhabilitation d'infrastructures (19%) ou un meilleur balisage des routes de transhumance (8%) permettraient d'y mettre un terme. Sur les 72 conflits résolus, 20 ont impliqué l'intervention d'un comité de gestion des conflits au niveau village, soit 28 pour cent contre 8,5 pour cent le mois précédent.

Des mouvements massifs ou inattendus ont été observés entre le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Nigeria et le Congo. Ces mouvements présentent le risque de provoquer des conflits agro-pastoraux (dans 69% des cas), d'exacerber les tensions entre communautés (41%) ou de provoquer accidents de la route et attaques. Par ailleurs, ces mouvements risquent de provoquer des destructions de cultures et d'exposer les éleveurs aux vols de bétail dans les régions de passage. Deux mouvements sont plutôt liés à la divagation des bêtes au sein du village.

**PREVENTION – MOUVEMENTS IMPORTANTS OU INATTENDUS**

**359 personnes**

**20 734 animaux**

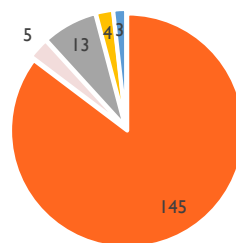
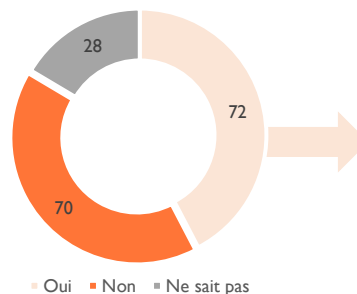
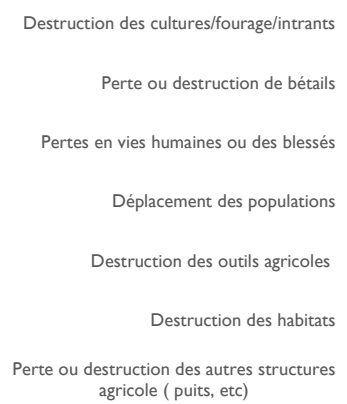
**39 mouvements**  
A l'intérieur du Cameroun, entre le Tchad, la RCA, le Nigeria, le Congo et le Cameroun

**28 de 100 bêtes et +  
6 de 1000 bêtes et +**

**Principaux risques potentiels :**  
Conflits agro-pastoraux  
Dégâts des cultures  
Vol de bétail  
Attaques armées

**ÉVÉNEMENT – CONFLIT ou ATTAQUE**
**TYPE D'ÉVÉNEMENT**

- Conflit agro-pastoral
- Autre type de conflit
- Tensions intercommunautaires
- Attaque armée
- Désastre naturel


**CONFLIT RÉSOLU**

**CONSÉQUENCES**

**ACTEURS IMPLIQUÉS**

**MODE DE RÉOLUTION**

Résolution à l'amiable	38%
Leaders communautaires ou chefs coutumiers	33%
Comité de gestion	28%
Autorités locales	4%

**ACTIONS DE MITIGATION POSSIBLES**
